

FORMATION D.E.B.K -SAISON 2019/2020

DIPLOME d'ENSEIGNANT BODY KARATE

La fédération propose un diplôme qui permet à un pratiquant de Karaté ou de Body Karaté d'animer le Body Karaté au sein d'un club affilié à la FFK en conformité avec le code du sport et les statuts fédéraux.

L'enseignant qui bénéficie du DEBK anime en pleine autonomie, pour une durée illimitée.

Conditions d'inscription :

- Etre âgé de 18 ans au moins
- Posséder la licence Ffkda et 3 timbres de licence (dont celui de l'année en cours : photocopie requise de la dernière)
- Etre titulaire d'un brevet de secourisme (PCS1 ou autre à fournir...)

Tarifs / Frais d'inscription : 200 €

Le volume total est de 32 heures réparti en 2 dimanches plus participation à 2 stages de BK.

Date et Horaires des parties 1 et 2 :

Dimanches 23.02.20 et 19.04.20
au Cdfas d'Eaubonne, 64 rue des Bouquinvilles
de 8h30 à 12h à la maison des comités
puis, 29 rue Pasteur 95390 Saint Prix
de 13h à 17h30 au dojo

Dates et Horaires des stages donnés ultérieurement.

Procédure et règlement de l'inscription à la formation :

1. Téléchargez le dossier d'inscription sur le site de la Ligue (feuille d'inscription ci-jointe)
2. Compléter la feuille d'inscription
3. Joindre obligatoirement les attestations demandées ci-dessus.
4. Envoyez le dossier complet au bureau de ligue IDF avec le règlement (chèque à l'ordre de la Ligue Ile de France de Karaté).

Effets à prévoir : Matériel scolaire (feuilles, stylos...) ou ordinateur et une tenue sportive dont chaussures.